

## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mars 2011

L'an deux mil onze, le 22 mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, ANDRE Jean Paul, AVALLET Michèle, CARRION Adèle, GAS Marcel, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, PEDEUX Françoise, POURCHERE Jean-Daniel, SANTONAX Martial

Absents et excusés : BRAGANTI Karine, DELAY Jean-Louis

Secrétaire de séance : Michèle AVALLET

Date de convocation : le 18 mars 2011

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le maire en rappelle néanmoins, les grands titres et les délibérations prises lors de ce conseil.

L'ordre du jour du présent conseil peut être développé :

- Approbation et vote du compte administratif 2010,
- Restes à réaliser (investissement),
- Vote du compte de gestion,
- Délibération pour étude des schémas directeurs d'assainissement,
- Urbanisme,
- Comptes-rendus des délégués (commissions intercommunales, communales et syndicats),
- Courriers reçus,
- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

### Approbation et vote du compte administratif 2010 et affectation du résultat

BUDGET		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	448900.67 €	401919.29 €	46981.38 €	107699.46 €	154680.84 €
	Section d'investissement	66934.44 €	126987.83 €	-60053.39 €	-17455.84 €	-77507.23 €
	Budget total	515835.11 €	528907.12 €	-13072.01 €	90245.62 €	77173.61 €
Restes à réaliser	Section de fonctionnement					
	Section d'investissement		29235.14 €	-29235.14 €		-29235.14 €
	Budget total		29235.14 €	-29235.14 €		-29235.14 €
Budget total (réalisations et restes à réaliser)		515835.11 €	558142.26 €	-42307.15 €	90245.62 €	47938.47 €

Cette année des efforts particuliers ont été apportés :

- à l'entretien de la voirie dont les dépenses ont augmenté de 50% par rapport à l'année précédente.
- à des travaux sur les bâtiments communaux qui ont entraîné là aussi, une dépense très importante par rapport aux prévisions

Dans le même temps, les recettes, n'ont elles pas été augmentées.

Après ces explications apportées et commentaires formulés, le compte administratif est soumis au vote.

**Le compte administratif est adopté à l'unanimité par 11 voix (Madame le Maire ayant quitté la séance pour ce vote).**

L'excédent constaté au compte administratif 2010 s'élève à 154680.84 €.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, Décide d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2010 du budget principal à la section d'investissement pour un montant de 106742.37 €, et à la section de fonctionnement pour un montant de 47938.47 €.**

### Restes à réaliser

Détail des restes à réaliser présentés dans le compte administratif

Réfection du clocher de l'église	4709,85€
Reliquat dossier signalétique	9682,53€
Remorque véhicule utilitaire	1956,00€
Reste achats pour la salle des fêtes	2537,28€
Seconde tranche aménagement paysager de la salle des fêtes	10349,47€
TOTAL	<b>29235,14€</b>

### Compte de gestion

Budget principal		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Excédent reporté		107699.46 €	107699.46 €
	Réalisations	66934.44 €	448900.67 €	515835.11 €
	Total	66934.44 €	556600.13 €	623534.57 €
Dépenses	Déficit reporté	17453.84 €		17453.84 €
	Réalisations	156222.97 €	401919.29 €	558142.26 €
	Total	173676.81 €	401919.29 €	575596.10 €
Résultat propre de l'exercice		-60053.39 €	46981.38 €	-13072.01 €
Résultat de clôture		-77507.23 €	154680.84 €	77173.61 €

La synthèse des comptes de gestion du trésorier présentée étant conforme, le conseil municipal **accepte ces derniers pour l'exercice 2010 à l'unanimité**

## Délibération pour étude des schémas directeurs d'assainissement

Madame le Maire indique à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal des Eaux DOLON-VAREZE a réalisé une étude de Schémas directeurs d'assainissement sur les communes adhérentes à ce syndicat intercommunal.

L'étude comprend 4 phases :

- Etablissement des fonds de plan
- Diagnostic de l'état initial
- Recherche de solutions
- Etablissement des documents définitifs

Le SIE DOLON-VAREZE avait proposé d'associer la commune en incluant une option dans son étude pour la partie concernant les eaux pluviales.

Nous rappelons que le zonage eaux pluviales est une exigence réglementaire de la loi sur l'eau.

La commune décide de s'engager dans la procédure.

Au vu du montant détaillé dans le marché d'études, il apparaît que le montant restant à la charge de la commune après avoir soustrait les aides à hauteur de 70% est de 388.00 HT.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

**APPROUVE** le projet ci-dessus,

**MANDATE** Madame le Maire pour signer toutes les pièces utiles à cet égard,

**DIT** que la dépense sera imputée au budget communal.

## Urbanisme

- PC Roux Edwige : réhabilitation de la ferme FAURE pour un projet de centre d'élevage de chevaux
- PC Roux Edwige : construction d'un manège à chevaux sur parcelle de terrain
- DP Pagliaro Jean Pierre : création de velux pour aménagement de chambres à l'étage
- CU notaire Grange pour vente Olivier/Clerc
- CU pour notaire Gillet pour vente terrain Charreton

## Comptes-rendus des Délégués

**Syndicat intercommunal** : rapport de Marcel Gas

Le SE 38 va devenir SEDI Syndicat d'Energie Départemental de l'Isère et sera l'interlocuteur exclusif d'EDF sous réserve que les 140 communes aujourd'hui non adhérentes, adhèrent.

La taxe sur l'électricité sera perçue par le SEDI (dans le cadre de la loi NONE, les petites communes de - de 2000 habitants vont donc perdre cette ressource)

Ces décisions vont entraîner la modification des statuts du SE 38.

En info : une étude sur l'éclairage public pour le chemin de Nicollière a été votée au budget du SE 38 ;

## Courriers reçus

Réception du rapport réalisé par Alpes Contrôles sur la vérification des équipements sportifs : beaucoup de travaux sont à prévoir notamment pour le terrain de foot.

## Questions diverses

- SDEI Centre de Secours 38 demande la vérification dd débit des hydrants
- Une nouvelle fois les moutons de la ferme Guillon ont été attaqués par les chiens. Aucun animal n'a survécu
- Plusieurs procédures en cours à la ferme Canabis, notamment pour enlever les caravanes.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, **le conseil est clos à 22 h 30.**

**Le prochain conseil aura lieu le 21 avril 2011 à 18 h 30 pour le vote du budget.**